

FICHE-PAYS : ALGÉRIE

Les progrès en matière de développement

Depuis 1999, l'Algérie bénéficie d'un boom pétrolier continu qui génère un montant sans précédent de recettes pour l'État et une impressionnante accumulation d'avoirs extérieurs nets. La période 2000-2005 a été une période de forte croissance, le PIB augmentant de 4,5 % par an en moyenne. En 2006, l'Algérie a vu la croissance de son PIB ralentir à 1,8 % et, suite à une légère reprise, elle est passée à 3 % en 2007. Pendant la période 1999-2005, la croissance était certes impulsée par le secteur des hydrocarbures, mais elle a été soutenue aussi par les résultats des secteurs autres que les hydrocarbures et l'agriculture, notamment les services et le bâtiment. En revanche, à partir de 2006, la contribution du secteur des hydrocarbures à la croissance du PIB est devenue négative : -2,5 % et -0,7 % en 2007. En 2007, la croissance hors-hydrocarbures a atteint 6,4 % : le secteur agricole a affiché un taux de croissance de 5,9 %, tandis que la croissance dans le bâtiment particulièrement et les services était forte, atteignant 9,5 % et à 7,7 % respectivement. La croissance forte de ces secteurs reflète essentiellement les programmes d'investissements publics massifs du PSRE et du PCSCE et une conjoncture favorable pour le bâtiment. De 65,7 dollars/bl en 2006, la valeur unitaire du pétrole brut algérien exporté s'est encore accrue, passant à 74,5 dollars/bl en 2007, ce qui a contribué à une hausse de 9 % en valeur nominale des exportations d'hydrocarbures, qui se sont établies à 60 milliards de dollars. La croissance du PIB devrait progresser pour atteindre 4,9 % en 2008, le PIB hors hydrocarbures s'élevant à environ 6,4 %. Le gouvernement algérien vise une progression de 4,9 % du PIB pour 2009, avec une croissance de 6,4 % du PIB hors-hydrocarbures.

L'inflation a été de 3,5 % en moyenne en 2007, contre 2,5 % en 2006. Le taux de chômage, tel qu'enregistré par l'Office National des Statistiques (ONS), indiquait une légère inversion de la tendance précédente à la baisse. De 12,3 % en 2006, il est passé à 13,8 % en 2007. Le taux de chômage en 2007 reste considérablement plus faible que le pic de 27 % observé en 2001. Le chômage a reculé à la suite du Plan de relance économique (PRSE) 2001-2004, et plus récemment, du programme d'investissements publics 2006-2009, Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC). Des affectations budgétaires additionnelles ont également été prévues pour inclure de nouveaux programmes destinés aux zones défavorisées du Sud et à la région des Hauts Plateaux. Le chômage des jeunes continue toutefois de rester élevé, avec environ 72 % de chômeurs qui ont moins de 30 ans. La nature temporaire de l'emploi est également inquiétante, puisqu'il y a maintenant plus d'emplois temporaires (37 %) que d'emplois permanents (34 %), l'équilibre étant assuré par ceux qui travaillent à leur compte.

La position extérieure de l'Algérie a continué de s'améliorer en 2007, grâce à l'accroissement des exportations d'hydrocarbures. Bien que les importations, surtout celles des biens de consommation et des capitaux, aient augmenté en 2007, elles ont été plus que compensées par le fort accroissement des recettes d'exportation. L'excédent des paiements courants s'est maintenu à des niveaux élevés, atteignant 30,8 milliards de dollars en 2007. Les réserves de change brutes ont continué à augmenter pour atteindre

110 milliards de dollars, soit plus de trois ans de couverture des importations à la fin du mois de décembre 2007 et ont atteint 133 milliards de dollars à la fin du mois de juin 2008. Le ratio de la dette extérieure au PIB a diminué, passant à 3,3 % en 2007. La dette extérieure a encore diminué, tombant à 623 millions de dollars à la fin du mois de juin 2008, chiffre en nette diminution par rapport aux 21 milliards de dollars enregistrés en 2004.

En 2007, l'équilibre budgétaire global s'est encore solidement renforcé, mais le déficit sous-jacent hors hydrocarbures s'est légèrement creusé, passant de 37 % en 2006 à 38 % en 2007, ce qui reflète la mise en œuvre accélérée du PCSC. L'équilibre budgétaire global s'est dégradé (11,5 % du PIB en 2007 comparé à 13,5 % du PIB en 2006), malgré un niveau élevé des recettes provenant des hydrocarbures (31,6 % du PIB). Les dépenses en capital sont restées à des niveaux similaires à ceux de 2006, soit 12,5 % du PIB.

L'Algérie a accompli des progrès au regard de l'amélioration de ses indicateurs sociaux. À l'exception de la mortalité maternelle, l'Algérie devrait atteindre tous les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Selon les estimations de la pauvreté basées sur l'enquête la plus récente et non publiée sur le budget des ménages, soit celle de 2000, le taux de pauvreté a baissé de 14,1 % (4 millions de personnes) en 1995 à 12,1 % (3,7 millions de personnes) en 2000, en raison de l'augmentation des dépenses publiques, notamment les transferts sociaux, et d'un certain redressement du secteur industriel non pétrolier, qui ont entraîné une augmentation du revenu. L'incidence de la pauvreté est plus prononcée en milieu rural qu'en zone urbaine. L'espérance de vie a augmenté, passant de 56 ans au début des années 70 à 74 ans en 2005, tandis que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an a baissé de 120 à 30 (par millier de naissances vivantes). Les améliorations survenues dans le secteur éducatif ont fait reculer le taux d'analphabétisme, lequel est passé de 25 % à 16 % chez les hommes et de 46 % à 40 % chez les femmes entre 1998 et 2005. L'enquête sur le budget des ménages prévue en 2007 a été reportée à 2009 pour permettre d'achever la préparation du recensement à l'automne 2008.

Dans un contexte sociopolitique difficile, l'Algérie a opéré une ouverture fondamentale du processus politique, avec la fin du système du parti unique et l'adoption de politiques qui encouragent les pratiques démocratiques. Le président en exercice, M. Bouteflika, a remporté une victoire écrasante lors des élections présidentielles organisées en avril 2004. Son mandat actuel arrive à terme en 2009.

Le principal défi pour le gouvernement reste la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes en vue d'une libéralisation, notamment la réforme du secteur financier, la privatisation, une plus grande ouverture des secteurs des infrastructures aux opérateurs et investisseurs privés, la réforme des institutions publiques, l'application des accords d'association commerciale avec l'Union européenne (qui sont entrés en vigueur en 2005) et la conclusion des négociations en vue de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les défis actuels

L'Algérie continuera de faire face à des défis de développement, que l'on peut répartir en trois groupes :

Le premier défi est celui de la gestion des recettes des hydrocarbures dans une perspective à long terme, en vue de réduire la vulnérabilité de l'Algérie face à la volatilité des cours du pétrole. Les perspectives de croissance future continueront d'être déterminées par l'évolution du secteur des hydrocarbures. L'impact des fluctuations des recettes des hydrocarbures sur le reste de l'économie sera fonction, dans une large mesure, de l'efficacité de l'intermédiation de ces recettes par le gouvernement. L'ambitieux programme de modernisation des systèmes de gestion budgétaire sera indispensable pour surmonter ces défis.

Le deuxième défi consiste à diversifier l'économie et en particulier, les exportations, ce qui impose d'améliorer le cadre d'activité économique tout en réduisant la participation de l'État à la fourniture des biens et des services. De par sa tradition d'épargnes considérables, ses bons résultats dans le secteur éducatif, ses abondantes ressources en hydrocarbures et sa situation géographique avantageuse, l'Algérie dispose d'un bon potentiel de croissance rapide et durable dans le secteur non pétrolier. Un environnement des affaires plus porteur est nécessaire pour appuyer le développement du secteur privé naissant, élément essentiel d'une stratégie de croissance durable et de création d'emplois. Plus largement, le développement d'un secteur privé solide sera crucial pour diversifier l'économie de l'Algérie et réduire sa dépendance élevée vis-à-vis des exportations d'hydrocarbures.

Le gouvernement a commencé à s'attaquer à un nombre d'obstacles qui, d'après des enquêtes sur les entreprises et une évaluation du climat de l'investissement, constituent les principales entraves au développement du secteur privé : le contrôle étroit qu'exerce le secteur public sur l'activité économique, l'accès difficile à l'immobilier industriel, les difficultés liées à la mobilisation et à la fourniture des capitaux, les sérieux obstacles administratifs/les mesures restrictives qui limitent l'accès aux informations, les lacunes des règlements sur le travail/la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée, le manque d'infrastructures, et l'inefficacité du système juridique/judiciaire. Malgré les importants progrès réalisés dans le sens de la réduction des obstacles à l'investissement, la poursuite des réformes structurelles reste un défi pour l'avenir. Plus précisément, il reste encore à accomplir des progrès considérables dans les domaines de la réforme du secteur bancaire (avec une meilleure gouvernance institutionnelle, ainsi qu'une concurrence accrue entre les banques et la privatisation de celles-ci, stimulées par le développement des marchés financiers), de la participation du secteur privé à la fourniture des infrastructures, de la privatisation et de la restructuration des entreprises publiques. L'Algérie poursuit toujours ses efforts pour obtenir son adhésion à l'OMC ; cette adhésion ainsi que l'accord d'association avec l'UE (effectif depuis 2005) favoriseront l'intégration dans les marchés mondiaux d'échanges commerciaux.

Le troisième défi a trait à l'élargissement de l'accès aux services publics et à l'amélioration de la qualité de ces derniers, notamment la mise en place d'un système judiciaire qui fonctionne bien. Les lacunes du système éducatif sont devenues évidentes avec l'accroissement de la demande, et elles se caractérisent par la mauvaise répartition des ressources, l'existence de disparités régionales et entre les sexes en ce qui concerne l'accessibilité et les résultats, et le ciblage inopportun des subventions publiques. Malgré l'élargissement de l'accès aux services de santé, des réformes sont nécessaires pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la qualité de la prestation de ces services. Les défis à cet égard sont notamment liés à la rapide transition démographique, à la prévalence de maladies chroniques et infectieuses, et à l'insuffisance des services de prévention dans le domaine de la santé des femmes. Pour ce qui est des programmes d'assistance sociale, les principaux problèmes ont trait au caractère inadapté du mécanisme de ciblage et des systèmes de suivi, et les régimes d'assurance font face à de formidables défis de viabilité financière attribuables à la contraction des contributions et à l'augmentation des prestations. Le problème d'accès au logement ainsi qu'aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement demeure également crucial, et il touche surtout la classe moyenne et les pauvres.

L'aide de la Banque mondiale

La Stratégie d'aide-pays (CAS) pour l'Algérie a été examinée par la Banque mondiale le 12 juin 2003 et un rapport sur l'état d'avancement de la CAS a été soumis au Conseil le 9 août 2005.

Le soutien du Groupe de la Banque mondiale à l'Algérie pour la période 2004-2006 visait à : i) renforcer la viabilité financière et la gestion des recettes des hydrocarbures afin de jeter les bases d'une croissance durable ; ii) supprimer les obstacles à une croissance impulsée par le secteur privé, tout particulièrement ceux qui sont préjudiciables au cadre d'activité économique, aux PME, au secteur financier, et au développement des infrastructures ; et iii) appuyer les efforts consentis par le gouvernement pour formuler et mettre en œuvre une stratégie d'amélioration de la prestation des services, tout particulièrement dans les domaines de l'approvisionnement en eau, des transports, du logement, des services environnementaux et du développement humain, en vue de combler les besoins essentiels de la population.

Le soutien du Groupe de la Banque mondiale est guidé par trois principes : i) la sélectivité, assurée en s'engageant dans un nombre limité de secteurs et en recourant de façon sélective aux instruments de la Banque ; ii) l'approche par programme, axée sur le transfert du savoir et le renforcement des capacités ; et iii) les partenariats, la diffusion de l'information et le partage des connaissances.

En 2005, les autorités algériennes ont décidé de réduire de façon radicale la dette extérieure et de ne pas compter sur les financements étrangers (y compris des IFI) pour les nouveaux projets. Aucun nouveau prêt de la Banque n'a été approuvé depuis l'exercice 03 où ont été approuvés le deuxième projet pour l'emploi rural (95 millions de dollars) et le projet relatif à la vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain

(88,45 millions de dollars) ; depuis septembre, un seul projet reste actif : le projet de modernisation du système budgétaire à hauteur d'un engagement net de 18,4 millions de dollars, qui doit arriver à terme en février 2009. Compte tenu du niveau élevé des recettes pétrolières et de la décision de réduire les emprunts extérieurs, le gouvernement a demandé à la Banque mondiale de poursuivre son soutien à l'Algérie principalement en appuyant son classement AAA et en fournissant une assistance technique remboursable, ce qui représente maintenant la plus grande part des activités de la Banque en Algérie.

Des préparations sont actuellement en cours pour lancer un nouveau produit en Algérie, la Stratégie de partenariat avec le pays (CPS). La CPS est un mécanisme destiné aux pays à revenu intermédiaire, et elle est moins précise et plus souple qu'une Stratégie d'aide-pays. Elle cherche à développer des partenariats dont les activités et les résultats sont portés par un processus de concertation.

Des travaux d'analyse récents comprennent un examen complet des dépenses publiques, le premier depuis plus de dix ans, et des notes d'orientation sur le marché du travail et la diversification du commerce extérieur, ainsi qu'une mise à jour de l'évaluation du climat des investissements. La Banque cherche à étendre ses prestations d'analyse et de conseil en Algérie aux questions concernant la croissance, la diversification des exportations, l'agriculture, le changement climatique et l'éducation.

Le premier programme d'assistance technique remboursable concernait le secteur de l'eau et de l'assainissement. Un second visant à soutenir le démarrage de la nouvelle Caisse nationale pour l'équipement et le développement (CNED) et un troisième destiné à renforcer les pratiques de passation des marchés à la *SONATRACH*, ont été achevés depuis peu. Des programmes de ce type ont été lancés dans les domaines de l'environnement et de la gestion des déchets solides ainsi que dans le secteur financier. Un programme de coopération est également en cours avec le Conseil National Economique et Social, CNES sur la gouvernance, la pauvreté, le cadre d'activité économique et l'économie du savoir, accompagné de séminaires et de formation de haut niveau, visant à renforcer les capacités du CNES à préparer, au niveau national, des évaluations complètes sur ces sujets.